

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-deuxième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 23 – 27 juillet 2012

Interprétation et application de la Convention

Respect de la Convention et lutte contre la fraude

Étude du commerce important

ÉTAT DE LA POPULATION ET PLAN DE GESTION DU PERROQUET GRIS AU CAMEROUN

Le présent document a été soumis par le Cameroun*.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

ÉTAT DE LA POPULATION ET PLAN DE GESTION DU PERROQUET GRIS AFRICAIN
Psittacus erithacus erithacus
au Cameroun

Résumé du rapport

Rapport établi par le

Ministère des Forêts et de la Faune, Cameroun

pour le

Secrétariat CITES, Genève, Suisse

Institution chargée de l'étude

GIE-Université de Dschang, Cameroun

Directeur de l'étude de recherche

Simon A. Tamungang
Groupe de recherche PARROTPRO, Laboratoire de biologie et d'écologie
Université de Dschang, e-mail atamungang@yahoo.com

Collaborateur technique

Robert A. Cheke
Natural Resources Institute, Université de Greenwich, Royaume-Uni

Soutien financier

Ministère des Forêts et de la Faune
Cameroun

Fondation Loro Parque
Ténérife, Espagne

Référence du rapport: n° 002/2008

mai 2012

Table des matières

	Page
1. Introduction.....	4
1.1. Contexte et justification.....	4
1.2. Enoncé de mission.....	4
2. Matériaux et méthodes.....	4
2.1. Choix et standardisation des méthodes utilisées sur le terrain.....	4
2.2. Conception de l'étude.....	5
2.3. Voyages d'équipes sur le terrain.....	5
2.4. Collecte de données sur les populations d'oiseaux.....	5
2.5. Collecte de données socioéconomiques.....	5
2.6. Analyse des données et modélisation des populations.....	5
3. Répartition géographique et associations végétales.....	5
3.1. Identification et délimitation de l'aire de répartition.....	5
3.2. Répartition par écorégion.....	5
3.3. Répartition par type de végétation.....	6
3.4. Territoire et besoins en matière d'habitat.....	6
4. Écologie et menaces pour l'habitat.....	6
4.1. Écologie des sites de repos.....	6
4.2. Écologie de l'alimentation.....	6
4.3. Écologie de la nidification.....	7
5. Commerce des perroquets et défis émergents.....	7
5.1. Étendue du commerce.....	7
5.2. Techniques de piégeage.....	7
5.3. Modes d'utilisation.....	7
5.4. Importance et aspects économiques du commerce.....	7
6. Le plan de gestion.....	8
6.1. Pourquoi un plan de gestion?.....	8
6.2. Objectif du plan de gestion.....	8
6.3. Vision du plan de gestion.....	8
6.4. Stratégies de mise en œuvre du plan de gestion.....	8
6.5. Étendue et limites du plan de gestion.....	8
6.6. Détermination de la taille de la population.....	8
6.7. Taux intrinsèque d'accroissement naturel du perroquet gris au Cameroun.....	9
6.8. Établissement des quotas de prélèvement régionaux.....	9
6.9. Considérations sur les quotas de prélèvement nationaux par rapport aux quotas d'exportation nationaux.....	10
6.10. Établissement des quotas de prélèvement nationaux.....	10
6.11. État de conservation.....	10
6.12. Recommandations générales.....	10
6.13. Identification et gestion des projets.....	11
6.14. Projets à mettre en œuvre.....	11
6.15. Cadre logistique pour la mise en œuvre et la gestion du projet: 2012-2016.....	12
6.16. Délais annuels pour la mise en œuvre et la gestion du projet.....	13
6.17. Conclusion.....	13

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

L'exploitation non durable de la biodiversité, d'une manière générale, et des ressources en espèces sauvages, en particulier, reste un phénomène complexe et difficile à gérer pour les gouvernements et les organisations internationales (CITES, 2005; Hills *et al*, 2005; UICN, 2010). La nécessité de remédier aux effets négatifs a engendré l'idée d'une coopération internationale pour réglementer le commerce des spécimens d'espèces sauvages parmi les ressources biologiques. C'est dans cet esprit qu'a été rédigée la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flores sauvages menacées d'extinction (CITES), qui est entrée en vigueur en 1975. Aujourd'hui, la CITES est un accord international juridiquement contraignant qui compte actuellement 175 parties, offrant une protection à des degrés divers à plus de 30 000 espèces dans le monde entier en réglementant le commerce au moyen de contrôles et de systèmes de permis (CITES, 2010). La CITES applique différents niveaux de réglementation aux espèces couvertes en les inscrivant dans l'une de ses trois annexes (Annexe I, Annexe II et Annexe III) selon le degré de protection dont a besoin une espèce. Cependant, la CITES doit encore faire face à de nombreuses difficultés pour contrôler le commerce illicite de certaines espèces sauvages de grande valeur (CITES, 2010). Par ailleurs, l'un des objectifs essentiels du Gouvernement camerounais est de conserver la biodiversité du pays (Tamungang et Cheke, 2009; Nforngwa, 2010). Ainsi, le gouvernement s'efforce de moderniser les lois et les politiques relatives à la conservation de la biodiversité au regard de l'évolution actuelle de la conservation de la biodiversité sur le plan tant local qu'international.

Les perroquets (ordre des *Psittaciformes*) sont un groupe d'espèces d'oiseaux qui est fortement exploité pour le commerce international des animaux de compagnie (Beissinger, 2001). Beaucoup d'espèces de perroquets sont exploitées dans leur aire de répartition pour le commerce des animaux de compagnie à l'échelle locale et internationale. Le perroquet gris africain est une espèce de perroquets qui a suscité beaucoup d'intérêt sur le marché international (BirdLife International, 2010; BBC, 2004; Juste, 1996; Mulliken *et al*, 1992). Suite à une évaluation selon laquelle 21 % de la population mondiale sont prélevés chaque année, il est considéré actuellement comme une espèce quasi menacée sur la Liste rouge de l'UICN (UICN, 2010; Birdlife International, 2010; Birdlife International, 2011). La dernière étude sur l'évaluation de la population qui a permis l'exploitation du quota d'exportation de 12 000 perroquets a été approuvée en 1998 (Fotso, 1998). Le commerce autorisé est resté au même niveau jusqu'au déclenchement de l'épidémie de grippe aviaire (H5N1) en 2005 (BBC, 2004; Déclaration de l'UE sur les oiseaux sauvages, 2004). Durant cette même période, le Cameroun a suspendu l'exportation de perroquets depuis janvier 2007, jusqu'à ce que des questions sur la gestion durable de l'espèce soient clarifiées. Des mesures ont notamment été prises sur les points suivants:

- Harmonisation des questions liées à la gestion dans le pays et établissement d'un plan de gestion pour cette espèce;
- Facteurs liés à l'habitat touchant la population et mesures à prendre qui conduiront à la conservation à long terme de cette espèce d'une grande importance.

Dans ce contexte, le gouvernement camerounais par le biais du ministère des Forêts et de la Faune a fait effectuer un inventaire du perroquet gris au Cameroun.

1.2. Enoncé de mission

Cette étude avait pour objectif de réunir des informations qui seront utilisées pour établir des quotas d'exportation annuels CITES et assurer la conservation durable à long terme du perroquet gris au Cameroun. Cet objectif est conforme aux résolutions adoptées par le Comité pour les animaux de la CITES à sa 22^e session, qui a eu lieu en juillet 2006 à Lima (Pérou) et à l'Étude du commerce important de la CITES, document SC55 Doc.17, pages 2-4 du 2 juin 2007 (CITES, 2006; CITES, 2007). Les résultats de l'étude sont présentés dans le présent résumé du rapport et des précisions sont données dans le rapport complet.

2. MATÉRIAUX ET MÉTHODES

2.1. Choix et standardisation des méthodes utilisées sur le terrain

Les travaux préliminaires pour l'étude sur le terrain ont commencé avec un atelier qui a sélectionné et standardisé les méthodes à utiliser pour la collecte de données. Au total, trente-trois personnes issues de divers secteurs (gestion de la faune et de la flore sauvages, foresterie, agriculture, sociologie et géographie) ont participé à l'atelier de deux jours qui a eu lieu à Dschang. Un deuxième atelier a été organisé au ministère

des Forêts et de la Faune à Yaoundé, et les méthodes de collecte de données utilisées pour cette étude ont été validées.

2.2. Conception de l'étude

La conception globale de l'étude du site adoptée aux fins de la collecte de données écologiques a été l'échantillonnage aléatoire stratifié (Williams, 1991; Usher, 1991; Sutherland, 2006). C'est la meilleure méthode d'échantillonnage à utiliser lorsqu'il y a plus de deux habitats distincts. Cette conception est celle qui convenait le mieux à la présente étude, en raison du nombre et de la variété des écorégions qui ont donné lieu à divers types de végétation et aux dix régions administratives.

2.3. Voyages d'équipes sur le terrain

Des études ont été effectuées par des équipes sur le terrain de 2008 à 2011, comprenant la collecte de données géospatiales dans tout le pays sur la répartition et l'abondance de la population de perroquets, les menaces sur leur habitat et l'utilisation socioéconomique. Des données sur l'utilisation socioéconomique des perroquets ont été recueillies à l'échelle nationale. Toutes les régions écologiques du pays ont aussi été échantillonnées.

2.4. Collecte de données sur les populations d'oiseaux

Le comptage ponctuel avec deux bandes de comptage a été utilisé pour dénombrer les perroquets gris aux fins de cette étude. Cette méthode est largement utilisée pour échantillonner les communautés d'oiseaux dans les forêts tropicales et calculer ainsi les changements relatifs à l'abondance des oiseaux au fil des années (Volpato *et al.*, 2009; Hill *et al.*, 2005; Seavy *et al.*, 2005; Hutto *et al.*, 1986 et Dawson, 1981a). Les comptages ponctuels sont similaires sur le plan de la conception et de la théorie au comptage par transects (Bibby *et al.*, 1992; Blondel *et al.*, 1970; Hutto *et al.*, 1986). Par rapport au comptage par transects, le comptage ponctuel a l'avantage d'être plus facile à incorporer dans une étude conçue de manière formelle. Bien qu'étant une méthode plausible pour l'étude des perroquets gris, les estimations de la densité relative à partir des comptages ponctuels sont susceptibles de contenir des erreurs qui peuvent découler d'estimations imprécises des distances ou du non-respect des principes de base dans le comptage des oiseaux.

2.5. Collecte de données socioéconomiques

Des questionnaires structurés ont été distribués et des entretiens ont été réalisés en vue de recueillir des données sur les techniques de piégeage et de transport, le commerce des perroquets et les activités de déforestation.

2.6. Analyse des données et modélisation des populations

Des ensembles de données ont été synthétisés aux fins d'analyses quantitatives et qualitatives en utilisant des logiciels de statistiques (SPSS, Map Info, Microsoft Excel, SIG).

La méthode du comptage ponctuel pour calculer la densité des dénombrements dans un rayon fixé et au-delà (Bibby *et al.*, 1992) a été utilisée pour calculer la densité et le nombre de perroquets gris dans chaque région du pays.

3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ASSOCIATIONS VÉGÉTALES

3.1. Identification et délimitation de l'aire de répartition

D'après les résultats de l'étude, l'aire de répartition naturelle des perroquets gris comprend des parties importantes des régions du Sud-Ouest, du Littoral, du Sud, du Centre et de l'Est, et des petites parties des régions du Nord-Ouest et de l'Ouest. Seize zones nationales protégées et quatre zones importantes non protégées sont situées dans cette aire de répartition. La plupart des perroquets gris se trouvent donc dans le sud du pays. Ils sont répartis à peu près régulièrement dans cette aire au Cameroun, bien que leur habitat soit très fragmenté dans certaines localités.

3.2. Répartition par écorégion

Les données ont ensuite été analysées pour déterminer la répartition des perroquets gris dans la zone étudiée par rapport aux régions écologiques du Cameroun. Le pays compte sept écorégions et trois d'entre elles

abritent un nombre important de perroquets gris. Par ordre décroissant d'abondance, ce sont: les forêts congolaises de basse altitude du nord-ouest, qui sont des forêts tropicales de basse altitude typiques; les forêts équatoriales du littoral atlantique, constituées principalement de forêts marécageuses de mangroves, et les forêts de Cross-Sanaga-Bioko, constituées de forêts tropicales de basse altitude et de montagne.

3.3. Répartition par type de végétation

On trouve des perroquets gris dans de nombreux types de végétation dans la région des forêts tropicales du pays et dans les environs. Différents auteurs ont classé les types de végétation peut-être en fonction de leurs divers besoins. On distingue deux types de végétation pour la forêt tropicale: la forêt sempervirente et la forêt décidue. Cette végétation couvre de grandes parties des régions de l'Est, du Centre, du Sud et du Littoral et abrite un grand nombre de perroquets gris. Elle couvre aussi des petites parties des régions du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest. Le troisième type de végétation qui abrite des populations mineures de perroquets gris est la savane boisée, appelée aussi savane de Guinée, qui est un type de végétation de transition entre la forêt tropicale et la prairie. La savane boisée s'étend autour de KENZOU à travers Garoua-Boulai jusqu'à Meiganga, au nord de Nanga-Eboko, de Bangangté à Bafia à travers Tonga, de Ngambé Tikar à Mayo Banyo à travers Bankim et de Magba à Fouban. La fragmentation continue de l'aire de répartition endémique du perroquet vert a aussi eu une incidence sur le mode de dispersion de l'espèce.

3.4. Territoire et besoins en matière d'habitat

Le perroquet gris africain est un oiseau très mobile dans l'environnement de la forêt tropicale. En tant que frugivore, il se déplace beaucoup à la recherche de fleurs, de fruits et de graines. Les distances parcourues dépendent du mode de répartition saisonnier des ressources nécessaires en matière d'habitat dans la forêt. Dans une étude connexe, le territoire moyen d'un perroquet est estimé à 10,27 km² avec une surface de domaine vital de 283,25 km² au Cameroun (Tamungang, *et al.* 2001). Les activités d'alimentation, de reproduction et de repos sont les principaux paramètres qui déterminent le territoire du perroquet gris africain dans un lieu précis et à un moment donné. Des aires moins étendues ont été observées dans l'étude susmentionnée pendant la saison des pluies, ce qui signifie que les ressources en matière d'habitat étaient facilement accessibles. En conclusion, l'aire de répartition naturelle du perroquet gris du Cameroun occupe de grandes parties des régions du Sud-Ouest, du Littoral, du Sud, du Centre et de l'Est et de petites parties des régions du Nord-Ouest et de l'Ouest. Cette aire de répartition du perroquet est relativement importante par rapport à la taille du pays, mais se réduit et se fragmente progressivement à cause des activités agricoles, de l'urbanisation, du développement des infrastructures et de l'exploitation du bois d'œuvre.

4. ÉCOLOGIE ET MENACES POUR L'HABITAT

4.1. Écologie des sites de repos

Plus de quinze sites de repos ont été recensés dans cinq régions du Cameroun et certains sont très proches des zones d'habitation humaines alors que d'autres sont situés au plus profond de la forêt. L'abondance de la population dans les lieux de repos varie d'une saison à l'autre. On a observé que les perroquets n'utilisaient pas le même lieu de repos pendant toute l'année. La migration saisonnière se produit à la fin de la saison sèche et le retour des oiseaux a lieu au début de la saison des pluies. Tous les oiseaux ne quittent pas le lieu de repos en même temps. Tous les lieux de repos recensés sont menacés par la pression anthropogénique. Les oiseaux qui se reposent sur les palmiers domestiques risquent de perdre leur habitat au profit des êtres humains de deux manières: les branches sur lesquelles les perroquets se reposent sont fréquemment coupées (élaguées) au titre d'une mesure de gestion par les propriétaires des palmiers, privant ainsi l'oiseau de son lieu de repos. Dans un autre cas, les branches sont coupées lorsque les fruits mûrs du palmier sont récoltés. Tous les palmiers sur le site peuvent aussi être détruits et remplacés par de jeunes arbres plantés par les gestionnaires, privant ainsi les perroquets de l'ensemble de leur habitat dans la région. Ceux qui se reposent sur des arbres autour des habitations humaines sont exposés à la prédation humaine et également à la destruction de leur habitat.

4.2. Écologie de l'alimentation

Divers types d'aliments dont se nourrissent les perroquets gris africains ont été identifiés dans de nombreuses régions du pays. Les types d'aliments sont classés en 12 familles et 14 espèces. Deux espèces d'arbres appartiennent à la famille des Caesalpinioideae et deux autres espèces à celle des Burseraceae. Les autres familles ne sont représentées que par une seule espèce d'arbre. Les types d'aliments sur lesquels on dispose le plus d'informations sont le palmier à huile (*Elaeis guineensis*), le prunier (*Prunus africanum*) et le maïs (*Zea mays*) (Fry *et al.*, 1988). Dans tous ces lieux, les perroquets se nourrissent de diverses espèces végétales,

qui peuvent être classées en feuilles, fleurs, fruits et écorces d'arbres. On a observé que des perroquets dans le parc national de Lobeke ingéraient de la terre et des herbes dans les zones marécageuses. L'habitude de manger de la terre (géophagie) chez les perroquets est connue au Cameroun surtout dans la région de Lobeke. On a constaté que les oiseaux se nourrissaient énormément des fruits d'espèces d'arbres plantés pour des raisons commerciales, tels que les prunes, les goyaves, les noix du palmier à huile, etc., réduisant ainsi la production économique de l'agriculteur. Diverses méthodes ont été utilisées pour éloigner les oiseaux ou pour les capturer ou les tuer, notamment avec des fusils et des lance-pierres. Il s'agit une fois de plus d'un autre type de conflit entre le perroquet et les humains.

4.3. Écologie de la nidification

Des nids actifs et non actifs des perroquets gris s'observent dans de nombreux lieux sur le terrain. On trouve des nids sur des arbres très hauts, de 25 à 45 m, dans la forêt. La plupart des espèces d'arbres sur lesquels les perroquets font leurs nids se trouvent généralement dans la végétation secondaire, comme les espèces *Terminalia superba*, *Terminalia ivorensis*, *Alstonia boonei* et *Vitex grandifolia*. La densité des nids varie de 0,034 à 0,373 nid/hectare dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud. Le manque d'emplacements adaptés pour les nids est le principal facteur qui limite l'augmentation de la population de perroquets au Cameroun. En raison de la rareté des nids, il semble que les perroquets les réutilisent chaque année. L'abattage des arbres pour l'exploitation du bois d'œuvre, l'agriculture et le développement des infrastructures provoquent la destruction des nids. La rareté des sites de nidification due à l'exploitation forestière peut entraîner la migration des perroquets du Cameroun vers les pays voisins, réduisant ainsi leur nombre sur le plan local.

5. COMMERCE DES PERROQUETS ET DÉFIS ÉMERGENTS

5.1. Étendue du commerce

Le Cameroun a été une place centrale pour la commercialisation des perroquets pendant les trente dernières années jusqu'à ce que la communauté internationale le contraigne à réduire ses activités commerciales et à donner des preuves de la durabilité future de la population restante de perroquets dans le pays. À partir de 2006, le commerce légal des perroquets a considérablement diminué sur tout le territoire national.

5.2. Techniques de piégeage

Les perroquets sont capturés toute l'année en fonction de la demande, du comportement de l'espèce de perroquet et de la méthode de piégeage. D'une part, ils sont capturés le jour ou la nuit, selon le site et la méthode utilisée. D'autre part, ils sont capturés vivants ou morts selon l'usage auquel le destine le piégeur. Ils sont capturés à tout âge et quel que soit leur sexe, et même pendant la saison de reproduction. L'étude a estimé que trois à cinq perroquets sur 35 provenant de la forêt mouraient avant d'arriver au domicile du piégeur.

5.3. Modes d'utilisation

Les perroquets sont largement utilisés dans de nombreuses cultures et traditions au Cameroun. Les modes d'utilisation varient d'une culture à l'autre en fonction de l'objectif de l'utilisation, mais celle-ci peut être consommatrice ou non consommatrice. L'utilisation non consommatrice, par exemple dans le tourisme, est fortement encouragée, car elle favorise davantage la conservation. L'utilisation de cet oiseau est manifeste dans les nombreux noms autochtones donnés au perroquet gris au Cameroun. Douze manières d'utiliser les perroquets gris ont été recensées dans cette étude.

5.4. Importance et aspects économiques du commerce

Le commerce du perroquet est une activité importante dans la société camerounaise, impliquant les secteurs privé et public. Il commence avec les piégeurs et les villageois dans les communautés rurales (qui sont les gardiens des ressources en perroquets dans les forêts) et s'étend aux intermédiaires (commerçants locaux et exportateurs). Le ministère des Forêts et de la Faune est le principal organe d'exécution du gouvernement: il met en place les lois sur les espèces sauvages et régleme le commerce. Ce ministère collabore avec la CITES en vue d'établir les quotas d'exploitation des perroquets pour une période donnée; il établit les quotas individuels qui peuvent être exploités par les commerçants légaux et supervise les procédures d'exportation dans le pays. Les facteurs d'incitation de ce commerce sont la réduction de la pauvreté et le chômage. Les principaux fournisseurs de perroquets gris vivent dans les régions des forêts tropicales du Cameroun. Au niveau régional, trois régions (Sud 31 % ; Centre et Est 23 % chacune) sont les principales sources de perroquets gris dans le pays. Le commerce international du perroquet se pratique pour des raisons financières,

étant donné que les exportateurs obtiennent des prix beaucoup plus élevés par oiseau à l'étranger que leurs homologues locaux. Depuis l'interdiction de l'exportation des perroquets imposée par la CITES à partir de 2007, de nombreux exploitants du Cameroun ont des difficultés à vendre leurs oiseaux localement, parce que les prix sont très bas. Le perroquet gris a été l'espèce d'oiseau sauvage la plus exploitée et la plus exportée au Cameroun. De 1981 à 2005, le Cameroun en a exporté 367 166, soit une moyenne annuelle de 15 299. De 1990 à 1996, le Cameroun a exporté 48 % des perroquets gris dans 25 pays d'Afrique, devenant ainsi le premier exportateur de perroquets gris sauvages du monde. Les chiffres officiels ne prennent pas en compte les perroquets passés en contrebande à travers les frontières dans les pays voisins, ceux qui sont consommés localement et ceux qui meurent lors de la capture ou pendant le transport. Des perroquets sont passés en contrebande dans les pays voisins et jusqu'au Ghana.

Les plus grandes menaces pour la conservation durable des perroquets au Cameroun sont directement liées à la pression anthropogénique sur le perroquet ou sur son habitat. Cinq grandes menaces pour le perroquet ont été répertoriées d'après l'échantillonnage du questionnaire: la déforestation, la capture à des fins alimentaires, les maladies mineures, la capture à des fins commerciales et la prédation par les animaux sauvages. Quelle que soit la région, la déforestation et la capture à des fins commerciales sont les principales menaces, représentant à elles deux 63 %. Le commerce illégal du perroquet est généralement difficile à surveiller et reste un problème majeur pour le Gouvernement camerounais.

6. LE PLAN DE GESTION

6.1. Pourquoi un plan de gestion?

Le plan de gestion est une stratégie flexible qui donne des directives pouvant être utilisées pour améliorer le développement ainsi que la conservation et l'exploitation durables des ressources en perroquets gris au Cameroun.

6.2. Objectif du plan de gestion

Identifier et mettre en œuvre des projets qui augmenteront la population de perroquet gris au Cameroun pour atteindre le rendement maximum durable, afin de permettre le prélèvement du surplus de manière continue.

6.3. Vision du plan de gestion

Augmenter de 50 % la population actuelle de perroquets gris au Cameroun d'ici à 2016.

6.4. Stratégies de mise en œuvre du plan de gestion

Une approche de gestion intégrée devrait être adoptée et toutes les parties prenantes du secteur du perroquet devraient être associées à sa mise en œuvre.

6.5. Étendue et limites du plan de gestion

Les sections de ce plan ont été établies de manière à être conformes aux résolutions de la 22^{ème} session du Comité pour les animaux de la CITES, qui a eu lieu en juillet 2006 au Pérou, et à l'Étude du commerce important » de la CITES, document SC55 Doc.17 du 2 juin 2007 (CITES, 2006; CITES, 2007). Le plan de gestion est vaste, associant ainsi toutes les parties prenantes du secteur. Il est applicable dans toutes les régions du pays, et plus particulièrement dans celles où les perroquets survivent en captivité et dans la nature. La durée envisagée de la mise en œuvre du plan est de cinq ans (2012-2016).

6.6. Détermination de la taille de la population

6.6.1. Répartition des sites d'échantillonnage en vue d'établir des quotas régionaux

Les 32 parcelles d'échantillonnage de l'aire de répartition du perroquet gris dans le pays ont produit un minimum de 1 280 points de comptage par série de visites. Les données concernant la saison sèche et la saison des pluies ont été recueillies séparément pour chaque année et cette collecte a produit un minimum de 2 560 points de comptage. Ainsi, pendant les deux années, au moins 5 120 points de comptage des perroquets ont été visités. La détection totale des perroquets pour l'ensemble de l'étude a montré que les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest présentaient un nombre d'entrées de données peu élevé, montrant le faible niveau d'activités de perroquets et de détection dans ces régions. D'un point de vue régional, c'est dans l'Est que le nombre de perroquets détectés est le plus élevé dans 176 points; suivi du Centre (114) puis du

Littoral (112). Sur les 5 120 points visités pendant les quatre saisons durant les deux années de l'étude, les perroquets ont été détectés dans 628 points.

6.6.2. Détermination des densités de perroquet gris

Différentes densités de perroquets ont été calculées en utilisant la formule de Bibby *et al.* (1992), comme indiqué dans le chapitre 3. C'est dans la région de l'Est que la densité des perroquets est la plus élevée (2,16 perroquets/km²), suivie du Sud (1,72 perroquet/ km²). Les densités les plus faibles proviennent des régions du Littoral (0,5 perroquet/km²) et du Sud-Ouest (0,49 perroquet/km²).

6.6.3. Traduire les densités en populations

La superficie totale de la forêt tropicale dans l'aire de répartition endémique a été obtenue auprès du ministère des Forêts et de la Faune. Des informations similaires ont aussi été obtenues sur la superficie totale de chaque région du pays. Les densités de perroquets ont été calculées en utilisant la formule suivante :

$$\text{Densité} = \text{nombre d'animaux} / \text{surface occupée}$$

D'après cette équation, nous avons obtenu le nombre de perroquets à partir des densités et de l'étendue totale de la forêt humide pour chaque région. La population de perroquets la moins importante a été enregistrée dans la région du Littoral (3 487 perroquets) et la plus élevée dans celle de l'Est (135 128 perroquets). La deuxième place est occupée par la région du Sud, avec 46 914 perroquets, et la troisième par celle du Centre, avec 10 403 perroquets. Selon l'estimation ponctuelle à l'échelle nationale, la population de perroquets s'élève à 200 779 individus, représentant la somme des populations régionales. Un intervalle de confiance (IC) de la population de perroquets a été appliqué pour améliorer la fiabilité des résultats. Cet intervalle à 95 % a été utilisé pour calculer les limites inférieures et supérieures de la taille de la population et on a ainsi obtenu une fourchette de 199 390 – 202 170. Par conséquent, la taille de la population de perroquets gris au Cameroun, d'après le comptage ponctuel, est estimée à 200 779 individus, et avec un intervalle de confiance de 199 390 à 202 170 perroquets.

6.7. Taux intrinsèque d'accroissement naturel du perroquet gris au Cameroun

Pour orienter les politiques relatives à un prélèvement (capture) durable de perroquets gris, des informations sont nécessaires sur de nombreux paramètres, notamment le taux intrinsèque d'accroissement naturel (*r*) ou taux de croissance de la population pour l'oiseau. En raison de l'absence de certaines informations qui sont nécessaires pour calculer le '*r*' à partir des perroquets gris sauvages, nous avons utilisé des informations provenant de leurs homologues en captivité. Avec les données d'entrée disponibles, la formule de Cole (Cole, 1954) a été utilisée pour estimer les valeurs du '*r*' pour le perroquet gris du Cameroun. Les résultats obtenus montrent que le '*r*' varie de 0,51 à 0,56 en captivité et qu'il est de 0,38 dans la nature. Le taux intrinsèque d'accroissement naturel le plus élevé en captivité montre clairement qu'il y a un bon potentiel pour augmenter le taux de croissance de la population de perroquets gris à des fins de conservation dans la nature par une reproduction massive en captivité.

6.8. Établissement des quotas de prélèvement régionaux

Les quotas de prélèvement pour les différentes régions forestières ont été établis en prenant en considération les facteurs qui ont des effets négatifs sur le taux intrinsèque d'accroissement naturel des populations de perroquets dans le pays. Ces facteurs sont notamment la dégradation de l'habitat, entraînant une rareté des sites de nidification, puis le braconnage et le trafic de perroquets pour le commerce d'animaux de compagnie. Il n'est pas facile de quantifier les facteurs ci-dessus, ce qui rend plus difficile l'établissement de quotas de prélèvement pour le perroquet gris. Les tentatives d'utilisation des modèles de prélèvement proposés par Beissinger et Bucher (1992), et Rabinovich (2004) ont été vaines à cause de l'absence de données suffisantes sur l'histoire naturelle et la dynamique démographique du perroquet gris dans la nature. Cependant, nous avons adopté l'approche utilisée par Fotso dans l'étude précédente sur le perroquet gris du Cameroun (1998). Il a estimé entre 300 000 et 500 000 le nombre de perroquets gris au Cameroun et proposé un quota de prélèvement annuel de 12 000 perroquets, qui a été approuvé par la CITES. Nous avons pris la moyenne de la taille de cette population (400 000) et calculé le quota de prélèvement (12 000) en pourcentage, soit 3 %. Au lieu de d'utiliser aussi les 3 %, comme en 1998, pour établir les quotas de prélèvement, nous avons utilisé une limite durable plus basse de 2 % et une limite supérieure maximale de 3 %. On présume dans ce cas que les facteurs négatifs susmentionnés ont eu des effets sur les quotas de prélèvement dans le pays de l'ordre de 1 % et que leur intensité varie d'une région à l'autre. Nous avons aussi pris en considération le fait que le taux d'accroissement intrinsèque de la population de perroquets sauvages du Cameroun est de 0,38. Nous avons

alors appliqué une fourchette de 2 % à 3 % de la population nationale de perroquets pour établir les quotas de prélèvement régionaux et nationaux. Les quotas obtenus comprenaient les limites inférieures régionales se situant dans une fourchette de 70 à 2 703 perroquets et les limites supérieures, dans une fourchette de 105 à 4 054 perroquets. Au niveau national, la limite inférieure était de 4 015 perroquets et la limite supérieure de 6 023 perroquets. L'approche des quotas régionaux présente un avantage majeur par rapport à l'approche « globale » des quotas nationaux» utilisée précédemment dans la mesure où le prélèvement représente un pourcentage de la taille de la population connue dans chaque région. L'impact global est une réduction des menaces régionales et des extinctions qui sont plausibles en raison de la surexploitation telle qu'elle était pratiquée dans le passé. Cela permet aussi aux organes de gestion de savoir quelles sont les régions où les populations de perroquets sont en danger, comme celles du Nord-Ouest et de l'Ouest, et de prendre des mesures de gestion adéquates pour qu'elles atteignent des niveaux durables.

6.9. Considérations sur les quotas de prélèvement nationaux par rapport aux quotas d'exportation nationaux

Il est important d'établir une distinction entre un *quota de prélèvement national* et un *quota d'exportation national*. Aux fins du présent document, un quota de prélèvement national est le nombre total de perroquets (vivants et morts) dans une population que l'homme peut prélever légalement de son habitat naturel. De la même manière, un quota d'exportation national est le nombre total de perroquets (vivants et morts) qu'il est permis d'expédier légalement depuis le pays. À partir de ces définitions, nous pouvons déduire que le quota de prélèvement national pour les perroquets gris du Cameroun sera toujours plus élevé que le quota d'exportation national, puisque les perroquets qui sont consommés localement dans le pays font partie du quota de prélèvement national. La consommation locale et la capture illégale de perroquets ne sont pas prises en considération lorsqu'on établit les quotas de prélèvement. Elles constituent un problème lorsqu'on établit les quotas de prélèvement nationaux, étant donné qu'il n'est jamais facile de les quantifier.

6.10. Établissement des quotas de prélèvement nationaux

Compte tenu des facteurs ci-dessus qui entravent la croissance durable de la population de perroquets (avec un taux d'accroissement intrinsèque de 0,38) dans le pays et des problèmes de gestion à régler, nous recommandons les mesures suivantes:

1. Un quota de prélèvement national de 2-3% (4000 à 6000 perroquets par an) est possible au Cameroun de 2012 à 2016 (5 ans).
2. Un quota d'exportation national de 4000 à 5000 perroquets est possible au Cameroun de 2012 à 2016.
3. Un quota de consommation locale (utilisation comme animaux de compagnie, stock pour la reproduction en captivité, etc.) de 1000 perroquets maximum pourrait être prélevé durablement au Cameroun de 2012 à 2016.
4. Dans une année où il n'est pas nécessaire d'appliquer un quota de consommation locale, un quota d'exportation national de 6 000 perroquets pourrait être autorisé.

6.11. État de conservation

La forte variabilité des quotas de prélèvement régionaux est une indication de la variété des facteurs qui influent sur les populations de perroquets à différents niveaux dans les régions. Ces facteurs comprennent l'historique des prélèvements, de la répartition et de l'abondance des ressources en matière d'habitat (en qualité, quantité et diversité), et les influences humaines (pression démographique, détérioration des forêts et également sensibilisation des communautés à la conservation des perroquets, pratiques et participation à ces programmes). Sur les sept régions qui abritent le perroquet gris au Cameroun, deux (Nord-Ouest et Ouest) ont été classées comme *en danger*, une (Centre) comme *quasi menacée*, deux (Littoral et Sud-Ouest) comme *vulnérables* et deux (Est et Sud) dans la catégorie *préoccupation mineure*. L'état du perroquet gris au Cameroun nécessite donc beaucoup d'attention en matière de conservation et de gestion.

6.12. Recommandations générales

Des recommandations générales ont été formulées d'après tous les facteurs écologiques et socio-économiques recensés dans cette étude qui ont un effet néfaste sur la conservation et la gestion des ressources en perroquets dans le pays. Douze recommandations importantes sont présentées et ont été détaillées ultérieurement pour donner lieu à des projets dans le chapitre suivant.

6.13. Identification et gestion des projets

6.13.1. Raison d'être des projets

Les projets à mettre en œuvre comprennent des décisions, des analyses et des stratégies d'action qui seront réalisées par le Gouvernement camerounais ou par le partenaire d'exécution afin de réorganiser le secteur de la conservation du perroquet. Dans la conception et l'élaboration des projets, notre objectif principal est de proposer une approche de gestion évolutive en accord avec la conservation durable et l'éthique de gestion, qui aura des effets bénéfiques sur les ressources en perroquets au fil des années, au Cameroun. La meilleure manière de concrétiser cette vision est d'adopter une approche de gestion intégrée qui consolide les ressources humaines et oriente leurs efforts vers la réalisation des buts et objectifs de chaque projet. Afin de garantir une action plus efficace, une attention suffisante a été accordée à toutes les parties prenantes dans la prise de décisions à tous les niveaux de la mise en œuvre d'un projet. Chaque projet est conçu dans une perspective à court ou long terme. À cette fin, la première année de mise en œuvre du projet est consacrée à des projets à court terme dont la réalisation aura des effets à long terme sur l'application des politiques et la régulation, avec comme objectif principal l'établissement de fondations concrètes qui permettront ultérieurement le démarrage de projets à long terme. À la fin d'un cycle de projet d'une durée de cinq ans, des tendances peuvent émerger des résultats ainsi obtenus. Ces tendances seront ensuite évaluées et seront les éléments fondamentaux qui serviront à élaborer le prochain cycle de projet. Enfin, il faut absolument que l'institution chargée de l'exécution du projet veille à ce que la concrétisation de la vision et la mise en œuvre de la mission soient cohérentes, étant donné que celles-ci constituent collectivement une hiérarchie concrète d'objectifs pour le développement de la population de perroquets et l'amélioration de leur habitat dans le pays.

6.14. Projets à mettre en œuvre

6.14.1. Section 1: Suivi et gestion de la population

Projet 1: Suivi écologique des populations de perroquets gris

Ce projet a pour objectif de suivre et de gérer durablement les populations de perroquets gris et leurs ressources en matière d'habitat au Cameroun. Le comptage ponctuel avec deux bandes de comptage est proposé pour un dénombrement normal des perroquets gris afin d'obtenir des données sur la population qui pourraient être utilisées pour orienter les décisions de gestion. Il est recommandé que le prélèvement de perroquets soit géré de manière évolutive. Dans ce cas, la décision de prélever un quota est réexaminée périodiquement et des données sur le suivi sont recueillies régulièrement entre les examens afin d'avoir des informations au sujet des effets des prélèvements sur les populations d'oiseaux.

Projet 2: Standardisation et harmonisation des méthodes de recherche sur le perroquet gris en Afrique

L'objectif est d'organiser une conférence internationale afin de standardiser et de consolider les méthodes de recherche sur le perroquet gris en Afrique. Cet objectif répond aux recommandations adoptées à la 22^{ème} session du Comité pour les animaux de la CITES, qui a eu lieu au Pérou en 2006, consacrée à l'harmonisation et à la standardisation des méthodes régionales de gestion et de conservation du perroquet. La conférence sera l'occasion de chercher les moyens de constituer un réseau de parties pour la conservation et la gestion du perroquet en Afrique. Cette plate-forme servira à lutter contre les activités transfrontalières de trafic et de braconnage de perroquets et d'espèces sauvages.

Projet 3: Institut de recherche sur le perroquet au Cameroun

L'objectif est de créer un institut de référence pour la recherche sur le terrain et la gestion durable des espèces de perroquets au Cameroun. L'institut devrait être doté des compétences nécessaires pour réaliser des recherches spécialisées et minutieuses, développer les capacités afin de poursuivre son action et établir des programmes de développement stratégique pour la conservation et la gestion durable des espèces de perroquets au Cameroun.

Projet 4: Mise en place d'une base de données sur les perroquets au Cameroun

L'objectif est de créer une banque de données sur les espèces de perroquets au Cameroun. Ces informations seront utilisées pour suivre et gérer les populations de perroquets et la dynamique commerciale dans le pays. Actuellement, il n'est pas facile d'obtenir des données sur les perroquets, en général, et sur le perroquet gris, en particulier, pour élaborer des décisions éclairées en matière de politique et de gestion au Cameroun. La

création d'une base de données sur les perroquets contribuera largement à fournir des informations afin de prendre des décisions éclairées à court et long terme.

Projet 5: Régions abritant un nombre important de perroquets au Cameroun

L'objectif est de déterminer et d'améliorer l'état de conservation et de gestion des régions abritant un nombre important de perroquets au Cameroun. L'étude recensera les sites ayant une forte population de perroquets en dehors des aires protégées et proches des habitats humains. Ces populations de perroquets sont vulnérables aux activités de braconnage et à la destruction de leur habitat et ont donc besoin de toute urgence de mesures de protection spéciales.

Projet 6: Accroissement du taux de reproduction des populations de perroquets gris

L'objectif est d'étudier l'écologie de la reproduction et le comportement du perroquet gris dans la nature et d'utiliser ces connaissances pour améliorer les techniques de reproduction des espèces en captivité et dans la nature. Le projet contribuera dans une large mesure à augmenter les sites potentiels de nidification des perroquets gris dans la nature en fournissant des nids fabriqués dans le pays dans certaines zones et à améliorer le taux de croissance des populations de perroquets dans le pays en encourageant la reproduction en captivité de spécimens, qui peuvent être utilisés à des fins commerciales.

6.14.2. Section 2: Prélèvement biologiquement durable et/ou quota d'exportation

Projet 7: Promotion du bien-être des perroquets et réduction du taux de mortalité

L'objectif est d'améliorer la qualité des méthodes de capture des perroquets et d'accroître la qualité du transport et du traitement des perroquets d'une manière générale, afin de réduire la mortalité au minimum dans le pays.

Projet 8: Gestion des perroquets sauvés

L'objectif est d'améliorer les conditions de gestion des perroquets qui ont été sauvés et confisqués, afin de réduire le taux de mortalité. Le projet établira une structure plus efficace et plus fonctionnelle en vue de déterminer la destination finale et d'améliorer la gestion des perroquets sauvés ou confisqués dans le pays.

Projet 9: Renforcer les capacités des communautés en matière de conservation des perroquets

L'objectif est de renforcer les capacités des communautés rurales (villages) au niveau de la prise des décisions, de la gestion et de l'exploitation des ressources en perroquets dans leurs forêts. Ce projet contribuera largement à promouvoir l'importance de la conservation des perroquets et des services écosystémiques par un changement d'attitude dans les communautés rurales. Ces activités donneront une valeur supplémentaire à la conservation des perroquets dans les communautés rurales.

6.14.3. Section 3: Prévention de la capture et du commerce illégaux de perroquets

Projet 10 : Politiques de restructuration et harmonisation du commerce des perroquets

L'objectif est d'élaborer une politique commerciale et une législation pour le perroquet, comportant les perspectives de durabilité de l'espèce, des avis de commerce non préjudiciable et un mécanisme financier, et garantissant l'équité à l'intention de toutes les parties prenantes. Le projet renforcera la vigilance et les mesures de sécurité pour lutter contre le braconnage et le trafic de perroquets et d'autres espèces sauvages sur tout le territoire national et en particulier aux frontières. Il renforcera aussi la gestion générale des aires protégées afin d'assurer une meilleure gestion des perroquets et l'amélioration de la conservation de cette espèce.

6.15. Cadre logistique pour la mise en œuvre et la gestion du projet: 2012-2016

Le cadre logistique de tous les projets, comprenant les objectifs principaux, la stratégie de mise en œuvre, les délais d'exécution et les indicateurs de réussite, est présenté dans la version complète du présent rapport.

6.16. Délais annuels pour la mise en œuvre et la gestion du projet

Les délais annuels et les principales activités de chaque projet sont résumés dans un tableau qui sera utilisé quotidiennement comme liste de contrôle pour la mise en œuvre systématique du projet. À cet effet, un tableau détaillé est présenté dans la version complète du présent rapport.

6.17. Conclusion

Grâce à la lutte contre la fraude et à la réglementation du commerce des perroquets au Cameroun depuis 1981, le perroquet gris reste une espèce qui présente beaucoup d'intérêt sur le plan biologique et a une grande importance socioéconomique et politique pour le Cameroun. La conservation durable de l'oiseau et de ses ressources en matière d'habitat par la réduction des problèmes émergents devrait être la priorité principale du Gouvernement camerounais. Le plan de gestion élaboré dans le présent rapport est une stratégie flexible qui donne des orientations pouvant être utilisées pour améliorer le développement et la conservation durables ainsi que l'exploitation des ressources en perroquets gris sur tout le territoire national. Une approche de gestion intégrée devrait être adoptée et toutes les parties prenantes du secteur du perroquet devraient être associées à la mise en œuvre. Enfin, il convient de rappeler que *la survie future de nos perroquets dépend des efforts que nous déployons aujourd'hui pour leur conservation.*



Photographie: S. A. Tamungang/PARROTPRO